

THE QUEBEC GAZETTE.

L A GAZETTE D E QUEBEC.



THURSDAY, FEBRUARY 19, 1789.

J E U D I, le 19 FEVRIER, 1789.

L O N D O N, October 4.

AMONG the powers who begin to shew their heads on the Continent, is the Elector of Saxony. That Sovereign can bring upwards of 50,000 men into the field; and as a treaty of offensive and defensive alliance between the Elector and Prussia was concluded during the late reign, which has been renewed in the present, there needs no very great depth of political discernment to foresee what part that Prince will take. The present complexion of affairs in respect to alliance, is exceedingly favourable for this country—Great-Britain, Prussia, Saxony, Holland, Sweden, and the German powers are united.

They write from Bilbao in Spain, that the trade between that city, (which was some years ago a considerable mart of commerce) and the British dominions, begins to increase very rapidly. They reckon upwards of forty ships laden from thence, and bringing cargoes of British goods, since the commencement of the present year. It is added, that Mr. Eden succeeds in his commercial negotiation at Madrid, by which there seems the fairest prospect that the trade of Spain will be open to British subjects; who, as a commercial people, are more generally esteemed in Spain than any other nation whatever.

The annual consumption of various kinds of corn, in England, on an average of years, is stated as follows:

Of Wheat,	—	—	3,840,000	} Quarters.
Oats,	—	—	4,252,700	
Rye,	—	—	1,030,000	
And Barley,	—	—	4,333,125	

In Ireland, the consumption is more than proportionably less, from the smaller population, and greater use of potatoes, as a substitute for bread corn.

In France, wheat and oats are not used proportionably so much; rye abundantly more.

The Dutch have long had a superiority over other nations in the Greenland fishery. Mr. Anderson, in his History of Commerce, observes from an account of the Dutch whale-fishing for forty-six years, ending in the year 1721, that in the above time they employed 5886 ships, and caught 32,907 whales, which, valued one with another, at five hundred pounds, gave an amount of about sixteen millions sterling, gained out of the sea, mostly by the labour of the people, deducting the expence of the wear and tear of shipping, the casks and provisions. The year 1697 was the most remarkably productive to all the nations concerned of any that has occurred since; the Dutch captures alone produced 41,344 puncheons of blubber.

According to the late accounts received from France, the States-General of that kingdom will sit about the same time with the British and Irish Parliaments, (the 20th November) the proceedings of which will certainly very much arrest the attention of Europe. The Assembly of France will, no doubt, make a conspicuous figure in their endeavours to recover a part of their ancient liberties, by defining the power of the provincial Parliaments, and making a free consent indispensably necessary for the enregistrement of edicts; as also by their efforts for a total abolition of *lettres de cachet*.

The liberal notions of the French in the present age cannot be better proved, than by their late rejoicings at a change of Administration, where a Catholic Archbishop was expelled the cabinet, to make room for a Protestant layman. In the days of Richieu and Mazarine, had a Protestant attempted to supplant them, he would have been torn to pieces by the bigotry of the nation; but now the French perceive that Protestants, besides being the friends to liberty, are good and able men, untainted with the arrogant superstition which always tends to enslave them. The wise Catholics will pray for a few more Protestants in the Councils of their Sovereigns, and that there never may be one Priest more admitted into the least share of the government.

The following, among other passages in M. Necker's late publication, is peculiarly to be noticed for its elegance and expression.

After describing, in the most pathetic manner, the present gloomy condition of France, he suddenly irradiates his readers with a gleam of sunshine, and thus describes the French nation:

"France, notwithstanding her depression, is still France; and both abroad and at home is intitled to respect. It is reserved for the Representatives of the kingdom to restore its pristine vigour to this great empire. The public opinion must be regarded—must be conciliated. It is that alone which can give nerves and elasticity to Government—which can preserve moral and political life—and it is that alone which is endued with the singular power of annihilating the past, and approximating with celerity the present to future time."

Dr. Brown, the author of a system at present much the subject of controversy in the physical world, has discovered that the qualities of Laudanum have been hitherto but imperfectly known. With respect to the stings of insects and small external injuries, if immediately applied, it is an unfailing remedy; and in larger hurts, when used both internally and externally, it is possessed of sanative powers to a very high degree.

The very large library of a Venetian Nobleman, named Pinelli, has been purchased by some of the London booksellers, and will be brought under the hammer in the ensuing winter. Some judgment of its extent may be formed, when we add, that the *catalogue raisonné*, which has been just completed, consists of five Octavo volumes!

A terrible fire has happened at Rome by which the superb palace of the Duke of Cesarini was destroyed with all the neighbouring houses. It raged two days without any attempt being made to extinguish it, no such thing as an engine being used or known there. The Duchess narrowly escaped naked, with her children.

L O N D R E S, 4 Octobre.

EN TRE les puissances qui commencent à montrer leurs têtes sur le Continent, est l'Electeur de Saxe. Ce souverain peut mettre en campagne plus de 50,000 hommes; et comme un traité d'alliance offensive et défensive fut conclut sous le règne précédent entre cet Electeur et la Prusse, lequel a été renouvelé dans le présent, il ne faut pas avoir un discernement politique bien profond pour prévoir quel parti ce Prince prendra. La situation présente des affaires est extrêmement favorable à ce pays-ci. La Grande Bretagne, la Prusse, la Saxe, la Hollande, la Suède et l'Allemagne sont unies.

On écrit de Bilbao en Espagne, que le commerce entre cette ville, (qui, il y a quelques années, étoit un entrepot de commerce considérable) et les Etats Britanniques, commence à augmenter très rapidement. On compte plus de 40 vaisseaux chargés de ce port-là, et qui apportent des cargaisons de Marchandises Angloises depuis le commencement de l'année courante. On ajoute que Mr. Eden réussit dans sa négociation de commerce à Madrid, ce qui donne lieu de penser que le commerce d'Espagne sera ouvert aux sujets de la Grande Bretagne, qui comme un peuple commerçant, sont plus estimés en Espagne que tout autre peuple.

La consommation annuelle des diverses espèces de grains en Angleterre, suivant calcul sur un avarage de plusieurs années, est comme suit:

De Froment,	—	—	3,840,000	} Quarters.
D'Avoine,	—	—	4,252,700	
De Seigle,	—	—	1,030,000	
D'Orge,	—	—	4,333,125	

En Irlande, la consommation est moindre en proportion, à cause de la population qui y est inférieure, et le plus grand usage des patates, qui servent au lieu de pain et de grains.

En France, on ne fait pas une si grande consommation de froment et d'avoine en proportion; mais beaucoup plus de seigle.

Les Hollandois ont longtemps eu une supériorité sur les autres nations dans la pêche du Groenland. Mr. Anderson observe dans son histoire du commerce, d'après le compte de la pêche à la Baleine des Hollandois durant quarante six ans, finissant en 1721, que durant cette espace ils employèrent 5,886 vaisseaux, et prirent 32,907 Baleines, lesquelles évaluées l'une portant l'autre à cinq cens *pounds* ou livres de vingt shellins, se montent à environ seize Millions sterling, tiré des abimes de la Mer par l'activité du peuple, déduisant les fraix de l'usage des vaisseaux, les futailles et les provisions. L'année 1697 fut plus remarquablement productive à toutes les nations intéressées dans cette pêche, qu'aucune autre depuis. Les Baleines prises par les Hollandois seuls produisirent 41,344 tonnes de gras propre à faire de l'huile.

Selon les derniers avis reçus de France, les Etats Généraux de ce royaume siégeront environ en même tems que les Parlemens d'Angleterre et d'Irlande, (le 20 de Novembre) dont les procédés occuperont certainement beaucoup l'attention de l'Europe. L'Assemblée de France fera sans doute une brillante figure par les efforts qu'elle fera pour recouvrer une partie de son ancienne liberté, en définissant le pouvoir des Parlemens Provinciaux, et rendant un consentement libre indispensablement nécessaire pour l'enregistrement des édits; et aussi par ses efforts pour une abolition totale des lettres de cachet.

L'anecdote suivante est tirée des *Conjectures Physiques*: Un chien qui avoit coutume d'aller à Charenton tous les Dimanches avec son Maître, qui y alloit pour le service divin, fut un jour laissé à la maison; ce qui ne lui plut point du tout; mais s'imaginant sans doute, comme on peut le conclure par ce qui suivit, que son maître l'avoit laissé à la maison par accident, et que cela n'arriveroit plus, il prit patience; mais le Dimanche suivant ayant été renfermé et laissé de nouveau, il prit ses mesures avec tant de sagacité qu'on ne put pas l'attrapper une troisième fois. Il partit de Paris le Samedi au soir et se rendit à Charenton, où son maître le trouva le lendemain, et on lui dit qu'il y étoit venu la veille au soir. Quel homme eut pu mieux raisonner? observe l'auteur. Si je reste jusqu'à demain, dit ce chien en lui-même, je serai indubitablement renfermé, comme je l'ai déjà été deux fois; ce que j'ai donc de mieux à faire est de partir la veille.

Entr'autres passages de l'ouvrage de Mr. Necker récemment publié, le suivant mérite une attention particulière par son élégance d'expression:

Après avoir décrit de la manière la plus pathétique, le triste état présent de la France, il fait luire tout-à-coup un rayon de soleil sur ses lecteurs, et représente ainsi la nation Française:

"La France, malgré son abattement, est encore la France; et doit être respectée tant au dehors qu'au-dedans. Il est réservé aux représentans du Royaume de rendre à ce grand empire sa vigueur primitive. On doit avoir égard à l'opinion publique; on doit la concilier. C'est-cela seul qui peut donner des nerfs et de l'élasticité au Gouvernement—qui peut préserver la vie morale et politique—et cela seul qui a le pouvoir singulier d'anéantir le passé, et de rapprocher avec célérité le tems présent et le futur."

Le Docteur Brown, auteur d'un système qui est à présent le sujet de beaucoup de controverse parmi les enfans d'Hipocrate, a découvert que les qualités de Laudanum qui ont été jusqu'ici qu'imparfaitement connues. Quant aux piqures des insectes, et aux petites blessures externes, c'est un remède infailible si on l'applique immédiatement; et dans des blessures plus grandes, il possède une propriété sanative au plus haut degré, si on l'applique intérieurement et extérieurement.

Quelques-uns des libraires de Londres ont acheté la très grande bibliothèque d'un Noble Vénitien nommé Pinelli; elle sera vendue par encan l'hiver prochain. On peut se former une idée de son étendue lorsque nous ajoutons, que le catalogue raisonné, qui vient d'être achevé, consiste en cinq volumes in 8vo!

* Mesure contenant huit Minots.

Letters by the French mail mention, that orders had been received at the port of Brest from the Admiralty, to get ready, with all speed, three men of war and six frigates; and that they were expected to be in readiness to sail about the first of October; but where destined had not transpired, though supposed for the East Indies. The same letters also mention, that a ship of 60 guns was lately launched at Rochfort, and from the present bustle in the King's yards, at Brest, Rochfort, Toulon, and Rochelle, and the great number of artificers now employed, it may not be unreasonable to conjecture, that the present pacific disposition of the Court of Versailles will not be of a very long duration.

The late advices from Holland are full of the hostile preparations carrying forward in the frontier provinces, which makes the certainty of an approaching war generally apprehended; and that the finews of war may not be wanting, the advices add, that a tax of four per cent. was forthwith to be levied upon all personal property within the Seven Provinces; an interest, however, of two per cent. to be allowed the proprietors; so that this tax, in this boasted free State, may be considered as a compulsory loan.

Extrait of a letter from the Hague, Sept. 9.

"Few people believed the reports that the patriots were forming new plans, and had enrolled a body of people to begin a new play, or rather their old one; but since Friday last the whole has been publicly proved; and at Harlem, two of the principals concerned have been arrested. They have found in their houses papers which discover the whole plan. One thousand horses had been already purchased to mount a corps of Hussars. The Council Committee assembled the same day, on the arrival of the two prisoners, and were five hours examining their papers. Orders were giving for seizing the horses immediately, many of which were at Breda."

The campaign in Finland is looked upon to be nearly over. What has prevented the King of Sweden from making any progress is the want of provisions, and the reluctance which a great number of Swedish officers have manifested to serve in this war, it being an offensive one, and not agreeable to the statutes of Sweden, which ordain to have permission of the Senate and the States.

Many of the Turkish line of battle ships are new, and built by the directions of an ingenious Frenchman; and they have in every respect a great superiority over the Russians.

The Grand Seignior is particularly partial to the English. He often employs British vessels to carry merchandize in preference to those of the Turkish nation. This proceeds from his love for an English lady, who at present is his greatest favourite, and whose advice he takes almost on every occasion. This modern Roxalana has so bewitched him, that she lately suppressed his ardour to act as leader to his troops against the enemy. His subjects follow the example, and observe great attention to the natives of England, being firmly persuaded, that if they continue on terms of friendship with the English, they need entertain little apprehension of danger from the other powers of Europe. The French were lately the favourite nation; but the Turks have now lost all manner of confidence in their professions.

ANECDOTE OF PETER THE GREAT.

PETER, after having brought the Swedish war to a glorious conclusion, determined to avail himself of the troubles in Persia, and march against the Sophy. He discovered his design to none but the Empress, and his favourite Menchicoff, with whom he was quite alone. "I have intrusted my secret," said he, "to none but you, and forbid you to speak of it to any one."

Some days after, being alone with one of his deutchschicks, and meditating on the means of executing his great designs with success, he asked if there were any news? "None, Sire," except that we are going to march against the Persians." "What?" replied the Emperor with surprise: "March against the Persians! Tell me immediately from whom you had that falsity?" "From the Empress's parrot, Sire: I heard it yesterday, while I was in the antichamber, repeat several times, 'Ei Persia padiom,' We will march into Persia."

Peter sent immediately for Prince Menchicoff to attend him to the apartment of the Empress, and told them both, that, as the secret he had intrusted to them was divulged, he insisted on knowing to whom they had mentioned it. Catherine and Menchicoff protested they had not opened their mouths on the subject. The Czar, convinced of their innocence, turned towards the parrot—"Here," said he, "is the traitor: It is one of my deutchschicks who told me. In our conversation we frequently said, 'We will march into Persia,' and the rogue has remembered and repeated it. You must remove him from your apartment," added he to the Empress, laughing; "for it is necessary that we should be on our guard both against traitors and babblers."

Count Ivan Gregorovitch T. bernitschiff.

A SHORT ACCOUNT OF ADMIRAL GREIG.

Admiral Greig is in high estimation with the Empress. She frequently answers his letters with her own hand. This gentleman is very popular; and unless the British officers under him distinguish themselves by some signal service, his partiality in promotions leans to the Russians—judging, perhaps, laudably, that he ought to show his gratitude and patriotism to that country, from which he has derived all his honours.

I can assure you that this celebrated Admiral is the son of a poor fisherman in an obscure town (Inverkeithing, Fifeshire) in North-Britain; that he has a sister married to a bookseller (Mr. Dickson) in Edinburgh; that he has undergone all the gradations of naval servitude, even from the meanest capacities; that being perfectly well acquainted with the duties of the officers, the discipline is much more regular and agreeable to them than when under the command of a man whose knowledge of the various departments is less minute and extensive; that his humanity has endeared him to the private, but that both they and the officers tremble at his censure, which is always delivered in such a stile as to be effectual and impressive; that he evinces great attention for a Captain McKenzie, whose nativity and original progress of fortune have a great similarity; that when last in Great-Britain, he visited the village which gave him birth, and shewed great regard to the welfare of his poor relations; that then the Empress, in order to convince his countrymen of her partiality to her fortunate commander, honored the Admiral with the attendance of a frigate to whatever part (Leith, within a few miles of the place of his nativity) he pleased to land, complete and splendid in every respect for the reception of a man who was dignified with the supreme direction of the naval affairs of the Russian empire; that after a residence of several months with his friends, particularly in Edinburgh, the same vessel brought him back to Petersburg, where he met with a warm reception from the Empress, and has continued to advance more and more in her good opinion.

The following advices are extracted from New-York Papers up to January 20:

Lisbon, September 13. On Thursday last, the 11th instant, about half an hour after four o'clock in the afternoon, his Royal Highness the Prince of Brasil died of the small-pox, the apparent heir to the Crown of Portugal.

This Prince was named Joseph François Xavier; he was born on the 21st of August, 1761, and was married on the 21st of February, 1777, to the Princess Maria Françoise Benédicte, his mother's own sister, who was born on the 25th of July, 1746, by whom he had no issue. His only brother, who is now become heir to the Crown of Portugal, is named Jean Marie Louis Joseph; he was born on the 13th of May, 1767, and married the 9th of June, 1785, to Charlotte Joachime, Infanta of Spain, born the 25th of April, 1775; they have at present no issue.

It is remarkable, the Queen married her own uncle by dispensation from the Pope on the 6th of June, 1760, and the deceased Prince married his aunt.

L O N D O N, October 14.

Advice is this moment received of a general and bloody engagement between the Imperialists and the Grand Vizir's army, the conflict was dreadful—the palm of victory was very obstinately contended for, and the event was long doubtful. It terminated, however, in the defeat of the Ottoman army. The Emperor, was the whole time in the hottest part of the battle, had two horses shot under him, and received a wound in the shoulder, but it is not thought to be dangerous. It is probable this decisive engagement will put a period to the campaign.

The carnage was uncommonly great on both sides. The number of Turks killed and wounded is prodigious.

Oct. 16. By a gentleman who arrived on Friday from Copenhagen, we are informed that the Court of Denmark has been hitherto stopped in joining vigorously with Russia against Sweden by the sole mediation of his Britannick Majesty, who is much respected by his nephew the Prince Royal. The Empress, however, has been pretty liberal in her presents to the leading men in that kingdom, besides promising an addition of territory to the Dapce, should he step boldly forward. "What is singular," adds this gentleman, "is, that the King though accounted pusillanimous, is eager for the war, while the Prince, although brave, active and wife, is only for keeping strictly to the treaty between that nation and Russia, although he is at the same time zealous in recruiting the army and enlarging the navy."

Oct. 22. Choczim at length has surrendered to the allies; and on the 29th of September the garrison marched out with all the honours of war, the terms of capitulation were as liberal on one side as they were honourable on the other, and the stores and provisions taken are very considerable.

Oct. 25. Mr. Fenwick, in a letter received in London yesterday, reports the Norwegian army to be before Gottenburg, where the King of Sweden is arranging matters for its defence; he also says, that Mr. Elliot is there negotiating a peace.

By advices dated Buda, 18th September, we learn from the Bannat, that the Grand Vizir after having completely reconnoitred the different posts in that quarter, has repulsed the Dapce with part of his army, and seems to bend his course towards Servia.

We are assured that the squadron of discovery under M. De La Peyrouse is safe arrived at Camskatcha, and the crews in good health. This causes great pleasure, as we have been very uneasy at not hearing from them since they left Manilla.

Il est arrivé à Rome un terrible incendie, qui a détruit le superbe Palais du Duc Cesarini, avec toutes ses dépendances. Il continua avec violence durant deux jours sans qu'on fit la moindre tentative pour l'éteindre; car il n'y a, et l'on ne connoit pas à Rome de pompe à feu. La Duchesse s'échappa nue avec peine avec ses enfants.

Des lettres reçues par la Malle de France font mention que l'on avoit reçu des ordres au port de Brest de l'Amirauté, pour préparer avec toute la diligence possible trois vaisseaux de guerre et six frigates; et que l'on espiroit qu'ils seroient prêts à faire voile vers le premier d'Octobre; mais on ne savoit pas leur destination, quoiqu'on suppose que ce soit pour les Indes Orientales. Ces mêmes lettres mentionnent aussi, qu'un navire de 60 canons avoit depuis peu été mis à l'eau à Rochfort, et que d'après le mouvement qu'il y a maintenant dans les chantiers du Roi à Brest, à Rochfort, Toulon et la Rochelle, et le grand nombre d'ouvriers employés actuellement, on peut raisonnablement conjecturer que la pacifique disposition présente de la Cour de Versailles ne sera pas de longue durée.

Les avis reçus récemment de Hollande sont remplis des préparations hostiles que l'on fait dans les provinces frontières, ce qui fait appréhender généralement la certitude d'une guerre prochaine et générale; et afin que la guerre ne manque pas de vigueur, ces mêmes avis ajoutent, qu'une taxe de quatre pour cent doit être incessamment levée sur toutes les propriétés personnelles dans les Sept Provinces Unies, allouant cependant un intérêt de deux pour cent aux propriétaires; de sorte que cette taxe, peut être regardée, dans cet état dont on vante tant la liberté, comme un emprunt compulsif.

[Extrait d'une lettre de la Haie, du 9 Septembre.]

Peu de gens ont cru le rapport que les patriotes formoient de nouveaux plans, et avoient enrôlé nombre de gens pour commencer un nouveau jeu, ou plutôt leur ancien; mais depuis Vendredi dernier, le tout a été publiquement prouvé. A Harlem, deux des principaux intéressés ont été arrêtés. On a trouvé dans leurs maisons des papiers qui découvrent tout le plan. On avoit déjà acheté mille chevaux pour un corps de Houslards. Le Comité du Conseil s'assembla le même jour, sur l'arrivée des deux prisonniers, et fut cinq heures à examiner leurs papiers. On donnoit des ordres pour saisir incessamment les chevaux, dont plusieurs étoient à Breda.

Plusieurs des vaisseaux de guerre Turcs sont neufs, et bâtis sous les directions d'un François ingénieux; et ils ont à tous égards une grande supériorité sur les Russiens.

Le grand Seigneur a une partialité particulière pour les Anglois. Il emploie souvent des vaisseaux Britanniques pour transporter des marchandises préférablement à ceux des Turcs. Cela provient de l'amour qu'il a pour une Dame Angloise, qui est à présent la plus grande favorite, et dont il prend les avis en presque toutes occasions. Cette moderne Roxalana l'a tellement enforcé, qu'elle a récemment supprimé l'ardeur qu'il avoit de conduire lui-même ses troupes contre l'ennemi. Ses sujets suivent son exemple, et ont beaucoup d'attention pour les Anglois, étant fermement persuadés, que s'ils continuent en bonne intelligence avec eux, ils n'ont rien à craindre d'aucune puissance d'Europe. Les François étoient il n'y a pas longtemps la nation favorite; mais les Turcs ont actuellement perdu toute espèce de confiance en leurs professions.

On regarde la campagne dans le Finland comme presque finie. Ce qui a empêché le Roi de Suède de faire aucun progrès est le manque de provisions, et la répugnance qu'un grand nombre d'officiers Suédois ont fait paroître de servir dans cette guerre, qui est offensive, et non conforme aux statuts de la Suède, lesquels ordonnent d'avoir permission du Sénat et des Etats.

ANECDOTE DE PIERRE LEGRAND de Mokovie.

PIERRE ayant conclu glorieusement la guerre contre la Suède, résolut de profiter des troubles qui régnoient en Perse, et marcher contre le Sophy. Il ne découvrit son dessein qu'à l'Impératrice et à son Menchicoff favori, avec lesquels il étoit seul. "Je n'ai dit il, confié mon secret qu'à vous, et je vous défends d'en parler à personne."

Quelques jours après, étant seul avec un de ses deutchschicks, et méditant sur les moyens d'exécuter ses grands desseins avec succès, il demanda s'il y avoit des nouvelles? "Nulles, Sire," répondit le domestique, si non que nous allons marcher contre les Perles." "Comment," repliqua l'Empereur avec surprise, "marcher contre les Perles! Dis-moi toute à l'heure de qui tu tiens cette fausseté?" "Du péroquet de l'Impératrice, Sire, je l'ai entendu hier, tandis que j'étois dans l'antichambre, répéter plusieurs fois, 'Nous allons aller en Perse.'"

L'Empereur envoya aussitôt chercher le Prince Menchicoff, pour l'accompagner à l'appartement de l'Impératrice, et leur dit, que comme le secret qu'il leur avoit confié étoit divulgué, il vouloit savoir, à qui ils l'avoient dit. Catherine et Menchicoff protestèrent qu'ils n'en avoient pas ouvert la bouche. Le Czar convaincu de leur innocence, se tourna vers le péroquet. "Voici, le traître, dit-il; c'est un de mes deutchschicks qui me l'a dit. Dans notre conversation nous dimes fréquemment, 'nous marcherons en Perse'; le coquin a retenu ces paroles et les a répétés." "Il faut l'ôter de votre appartement," dit-il en riant à l'Impératrice, "car il faut que nous soyons sur nos gardes contre les traîtres et les babillards."

RÉCIT-SUCCINCT DE L'AMIRAL GREIG.

L'Amiral Greig est très bien estimé de l'Impératrice de Russie. Elle répond souvent à ses lettres de sa propre main. Ce Gentilhomme est très populaire; et à moins que les officiers Britanniques qui servent sous lui ne se distinguent par des services signalés, il incline en faveur des Russiens dans les promotions; jugeant, peut-être louablement, qu'il doit témoigner sa reconnaissance et son patriotisme pour le pays dont il a tiré tous ses honneurs.

Je puis vous assurer que ce célèbre Amiral est le fils d'un pauvre pêcheur, d'une ville obscure d'Ecosse; qu'il a une sœur mariée à un libraire à Edimbourg; qu'il a passé par tous les grades de la servitude navale; depuis le plus vil emploi; qu'étant parfaitement instruit des devoirs des officiers, la discipline est plus régulière et leur est plus agréable que sous le commandement d'un homme dont la connoissance des divers departemens est moins étendue relativement aux détails: Que son humanité l'a rendu cher aux matelots, mais qu'ils tremblent, ainsi que les officiers, lorsqu'il leur fait quelque réprimande; ce qu'il fait toujours d'un stile à la rendre efficace et à faire impression; qu'il témoigne beaucoup d'attention pour un Capitaine nommé McKenzie, dont la naissance et les progrès de fortune ont beaucoup de ressemblance; que la dernière fois qu'il a été dans la Grande Bretagne, il a visité le village où il est né, et témoigné s'intéresser beaucoup au bien-être de ses pauvres parents; qu'alors l'Impératrice, afin de convaincre ses compatriotes de sa partialité pour son heureux Commandant, honora l'Amiral d'une frégate pour l'accompagner partout où il voudroit débarquer, équipée complètement et splendidement à tous égards pour la réception d'un homme qui étoit digne de la direction suprême des affaires navales de l'Empire Russe. Qu'après avoir résidé plusieurs mois avec ses amis, particulièrement à Edimbourg, le même vaisseau le remenna à Petersburg, où il fut reçu avec beaucoup de joie de l'Impératrice, et a continué de s'avancer de plus en plus dans la bonne opinion qu'elle avoit de lui.

Les avis suivans sont tirés de Gazettes de N. York aussi récentes que le 20 Janvier.

Lisbonne, 13 Septembre. Jeudi dernier le 11 de ce mois, environ quatre heures et demie après midi, son Altesse Royale le Prince de Brésil, héritier présomptif de la Couronne de Portugal, mourut de la petite vérole.

Ce Prince se nommoit Joseph François Xavier; il naquit le 21 d'Août 1761, et fut marié le 21 Fevrier 1777 à la Princess Marie Françoise Benédicte, sœur de sa mere, qui étoit née le 25 Juillet 1746, et dont il n'avoit point eu d'enfant. Son frere unique, qui est actuellement devenu héritier de la Couronne de Portugal, se nomme Jean Marie Louis Joseph; il naquit le 13 Mai 1767, et le 9-Juin 1785 épousa Charlotte Joachime, Infante d'Espagne, née le 25 Avril 1775. Ils n'ont pas encore d'enfant.

Il est remarquable que la Reine épousa son propre oncle, par dispense du Pape, le 6 Juin 1760, et que le Prince défunt épousa sa tante.

L O N D R E S, 14 Octobre.

On vient de recevoir avis d'un combat général et sanglant entre les Impériaux et l'armée du Grand Vizir. Le conflit a été épouvantable—La victoire a été opiniâtement disputée, et a été longtemps douteuse. Cependant la défaite de l'armée Ottomane a terminé cette bataille. L'Empereur fut durant tout le tems qu'elle dura dans la partie la plus vive de l'action, eut deux chevaux tués sous lui, et fut blessé à l'épaule; mais on ne croit pas que sa blessure soit dangereuse. Il est probable que cette affaire décisive finira la campagne.

Le carnage fut extraordinaire des deux côtés. Le nombre des Turcs qui ont été tués et blessés est prodigieux.

Nous sommes assurés que l'escadre de découverte commandée par Mr. de la Peyrouse est heureusement arrivée à Kamkatka, et les équipages en bonne santé. Ceci fait beaucoup de plaisir, car nous étions très inquiets de ne point avoir de nouvelles de cette escadre depuis son départ des Manilles.

Le 16 Octobre. Nous apprenons par un Monsieur arrivé Vendredi de Copenhagen, que la Cour de Danemarck, a été jusqu'ici dissuadée de se joindre rigoureusement avec la Russie contre la Suède par la seule médiation de sa Majesté Britannique, qui est beaucoup respectée par son neveu le Prince Royal. L'Impératrice, cependant, a été passablement libérale dans les présents qu'elle a fait aux principaux de ce royaume, promettant en outre une addition de territoire au Danois, s'il prend hardiment son parti. Ce qu'il y a de singulier, ajoute ce Gentilhomme, est que le Roi, quoique regardé comme pusillanime, desire ardemment la guerre, tandis que le Prince, quoique brave, actif et sage, n'incline qu'à s'en tenir strictement au traité entre cette nation et la Russie, quoiqu'il soit en même tems zélé à recruter l'armée, et augmenter les troupes.

Le 22 Octobre. Choczim s'est enfin rendue aux alliés; et le 29 Septembre, la garnison fortifiée avec tous les honneurs de la guerre. Les termes de la capitulation ont été aussi généraux d'un côté qu'ils ont été honorables de l'autre. Les provisions et munitions que l'on a pris sont très considérables.

Le 25 Octobre. Mr. Fenwick, dans une lettre reçue à Londres hier, rapporte que l'armée Norvégienne est devant Gottenbourg, où le Roi de Suède est après avoir arrangé les affaires pour défendre cette place. Il dit aussi que Mr. Elliot y est après négocier la paix.

N E W - Y O R K, January 13.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 29 Octobre.

"A cessation of arms for four weeks is agreed on by the Danish auxiliary troops, who are advanced as far as two miles from Gottenburg, in Sweden, under the command of the King of Denmark, brother-in-law to the Duke of Schelwig, in favour of Russia. The English and Prussian Ambassadors at the Danish Court, are both at the head-quarters of the Danish troops. It is expected that peace will soon take place between the Northern powers. The King of Prussia has ordered his Field Marshal, the Duke of Brunswick, to Berlin, in order to command an army of 18,000 men, who are ready to march in a moment, but their destination is not known. It is supposed, however, they will march against or towards Poland, in order to prevent the intended treaty proposed by Russia, from being concluded. Two other armies are to march, supposed for Swedish Pomerania and Holstein."

Q U E B E C, February 19.

Beware of Counterfeit Money!

Though all Copper Coin imported by any inland communication is confiscable, and there is a Penalty of Twenty Pounds for every offence upon the Importer of False Copper Coin in any manner whatever, recoverable before two Justices of the Peace; and though more than One Shilling, even of Good Copper Money, is no tender (see the Ordinances of 1788, Chap. I. and 1777, Chap. IX.) yet not less than 2,400 weight have lately been run into the Province passing Saint John's in Tubs with false bottoms, shewing butter at the top. Of these 402 lb. and two Kegs of eight gallons each only are seized at present, and being adjudged will probably be melted down. But the rest not yet detected, may, without due caution, be put upon the poor, the ignorant, and unwary.—Refusing to receive any good Copper Money beyond a Shilling, may be some security against the fraud of the smuggling Importers; but the vigour of the Magistrates and Officers of the Customs and other good Citizens will add to it.

Note.—One half of the Penalty is by the Ordinance of 1777 given to the Informer before the Justices of the Peace.

DISTRICT OF MONTREAL.

NOTICE is hereby given, that a Session of the Court of King's Bench for the said District, will be held at the Court-house in the Town of Montreal, on Monday the second day of March next, at the hour of eleven in the forenoon; and I do hereby notify and warn all Magistrates, Justices of the Peace, Peace Officers, Constables, Bailiffs and other Ministers of Justice of the said District, as well as all Prosecutors and Witnesses, whose duty it may be to attend the said Court, to be then there in their own proper persons to do those things which the said Court may lawfully order and direct.

Montreal, 16th February, 1789.

EDWD. WM. GRAY, SHERIFF.

HIS Excellency the Governor has been pleased to issue an Order to the Naval Officer of the Port of St. John's, to permit the Free Importation into this Province by the Rout of Lake Champlain and the River Sorel, of BREAD, BISCUIT, WHEATEN FLOUR, and FLOUR or MEAL of RYE, INDIAN CORN, OATS, BARLEY, and all other Grains of the Growth and Manufacture of the neighbouring Countries and States, until the First Day of August next.

Quebec, 29th. January, 1789.

EXTRACT FROM THE MINUTES OF COUNCIL,

27th. JANUARY, 1789.

"RESOLVED,

"**T**HAT it is the Opinion of the Committee, that if any Suitor shall be injured in any of the Courts of Common-pleas, and not relievable in the ordinary Course of Appeal, it may be expedient upon Representation had of his Case to the Legislature, to interpose by a Law to prevent the like Mischief in future.

"That it does not as yet appear that the Case of any of the Suitors in the Common-pleas of Montreal renders such Interposition of the Legislature necessary at present.

"That however adequate the Laws of the Province were, antecedent to the late Revolution in America, to the Safety and Interest of His Majesty's Subjects in this Colony, the Event of the Rent and Severance of the Empire requires for the effectual Administration of Justice among His Majesty's Subjects of this Province, that a Law or Ordinance be enacted to compel Bail from Defendants in Civil Controversies, that Justice may not be eluded by Abscondents concealing themselves within the Province, or flying from it across the Line into the American States, or elsewhere.

"That towards the better Provision for this Purpose by a Law, suited to the local Condition of the different Districts, a Copy of these Resolves, ought to be transmitted to the Sheriffs of the said Districts, requiring them to take Course for making them generally known to the Inhabitants of the respective Bailiwicks."

J. WILLIAMS.

A TRUE COPY,

JA. SHEPHERD, Sheriff of the District of Québec.

EXTRACT FROM THE MINUTES OF COUNCIL,

27th JANUARY, 1789.

"RESOLVED,

"**T**HAT it is the Opinion of the Committee, that if any Suitor shall be injured in any of the Courts of Common-pleas, and not relievable in the ordinary course of Appeal, it may be expedient upon Representation had of his Case to the Legislature, to interpose by a Law to prevent the like Mischief in future.

"That it does not as yet appear that the Case of any of the Suitors in the Common Pleas of Montreal renders such Interposition of the Legislature necessary at present.

"That however adequate the Laws of this Province were antecedent to the late Revolution in America, to the Safety and Interest of His Majesty's Subjects in this Colony, the Event of the Rent and Severance of the Empire requires, for the effectual administration of Justice among His Majesty's Subjects of this Province, that a Law or Ordinance be enacted, to compel Bail from Defendants in Civil Controversies, that Justice may not be eluded by Abscondents concealing themselves within the Province, or flying from it across the Line into the American States, or elsewhere.

"That towards the better Provision for this Purpose by a Law suited to the local Condition of the different Districts, a Copy of these Resolves ought to be transmitted to the Sheriffs of the said Districts, requiring them to take Course for making them generally known to the Inhabitants of the respective Bailiwicks."

(Signed) J. WILLIAMS.

Council-Office, QUEBEC, }
27th Jan. 1789. }

A TRUE COPY,

Sheriff's Office, MONTREAL, }
2d. Feb. 1789. }

EDWD. WM. GRAY, Sheriff of the District of Montreal.

NOUVELLE-YORK, 13 Janvier.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 29 Octobre.

"Les troupes auxiliaires Danoises, qui sont avancées jusqu'à deux miles de Gottenbourg dans la Suède, sous le commandement du Roi de Danemarck, beaufriere du Duc de Schelwig, ont consenti à une suspension d'armes de quatre semaines en faveur de la Russie. Les Ambassadeurs Anglois et Prussien à la Cour de Danemarck, sont tous deux aux Quartiers-généraux des troupes Danoises. On espere que la paix aura lieu bientôt entre les puissances du Nord. Le Roi de Prusse a ordonné à son Maréchal de camp le Duc de Brunswick de se rendre à Berlin pour commander une armée de 18,000 hommes, qui est prête à marcher dans un moment, mais leur destination n'est pas sûre. On suppose cependant qu'elle marchera contre ou vers la Pologne, afin d'empêcher que le traité projeté, qui a été proposé par la Russie, ne soit conclu. Deux autres armées doivent marcher, à ce que l'on pense, pour la Pomeranie Suédoise et le Holstein."

Q U E B E C, 19 Fevrier.

Méfiez-vous de l'Argent Contrefait!

Quoique toutes les monnoies de cuivre importées par aucune communication intérieure soient confiscables, et qu'il y ait une amende de vingt pounds pour chaque offence contre tout importeur de fausse monnaie de cuivre de quelque maniere quelconque, recouvrable par-devant deux Juges à Paix; et quoique l'on ne puisse pas obliger à recevoir en paiement plus d'un sheling en bonne monnaie de cuivre (voyez les Ordonnances de 1788, Chap. I. et 1777, Chap. IX) il n'en a cependant pas été importé frauduleusement en cette Province moins de 2,400 livres, par St. Jean, dans des tinettes, avec de faux fonds et du beurre dessus. On n'en a faisi à présent que 402 livres et deux barils de huit gallons chaque, lesquels étant confisqués seront probablement fondus: Mais le reste n'ayant pas encore été découvert pourra être distribué et répandu parmi les pauvres, les ignorans et ceux qui manqueront de précaution si on n'y prend garde.—Refuser de prendre de bonne monnaie de cuivre pour plus d'un sheling, peut être une sûreté contre la fraude des importeurs; mais la vigilance des Magistrats, et des officiers des Douanes, et autres bons citoyens y contribuera.

Notez.—La moitié de l'amende est, par l'Ordonnance de 1777, donnée au dénonciateur, devant les Juges de Paix.

DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS est donné par le présent, qu'il se tiendra une séance de la Cour du Banc du Roi pour le dit district, à la Chambre d'Audience en la ville de Montréal, Lundi le deuxième jour de Mars prochain à onze heures du matin; et je notifie et avertis par le présent tous Magistrats, Juges à paix, Commissaires et Officiers de paix, Conétables, Bailiffs, et autres Ministres de justice du dit district, ainsi que tous Procureurs et Témoins, dont le devoir peut exiger leur présence à la dite Cour, de s'y trouver personnellement au tems indiqué, pour y faire ce que la Cour pourra légalement ordonner.

MONTREAL, 16 Fevrier, 1789.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

IL a plu à Son Excellence le Gouverneur d'émaner un ordre à l'Officier Naval du Port de St. Jean, pour permettre la libre importation en cette Province par la route du Lac Champlain et la Riviere Sorel, du PAIN, BISCUIT, FARINE de FROMENT et de SEIGLE, du RIGDONNE, de l'AVOINE, de l'ORGE, et de tous autres GRAINS du produit et Manufacture des contrées et états voisins, jusqu'au premier jour d'Août prochain.

Québec, 29 Janvier, 1789.

EXTRAIT DES MINUTES DU CONSEIL,

LE 27 JANVIER, 1789.

"RÉSOLU,

"**Q**UE le Comité est d'Opinion qu'aucune Partie poursuivante se trouvant lésée dans aucune des Cours des Plaidoyers-communs, et qui ne pourra pas s'en faire relever dans le cours ordinaire d'Appel, pourra sur une Représentation de son Affaire s'adresser à la Législation pour passer une Loi, afin d'empêcher un pareil Défaut à l'avenir.

"Qu'il ne paroît pas encore que la Situation d'aucune des Parties poursuivantes dans la Cour des Plaidoyers-communs de Montréal rende telle Interposition de la Législation nécessaire actuellement.

"Que quelques proportionnées qu'étoient les Loix de la Province antécédemment à la Révolution en Amérique, à la Sûreté et à l'Intérêt des Sujets de Sa Majesté dans cette Colonie, l'Evénement de la Division de l'Empire exige, pour l'Administration effective de la Justice parmi les Sujets de Sa Majesté dans cette Province, qu'il soit statué une Loi ou une Ordonnance pour obliger les Défendeurs dans les Discussions Civiles, à donner Caution, afin que ceux qui se cachent dans la Province ou qui s'enfuient dans les Etats Américains, ou autre Part, ne puissent se soustraire à la Justice.

"Qu'afin de pourvoir plus efficacement à cet objet par une Loi adaptée à la Condition Locale des différens Districts, une Copie de ces Résolutions doit être transmise aux Sheriffs des dits Districts, en leur enjoignant de prendre les moyens de les faire connoître aux Habitans des Baillages respectifs."

J. WILLIAMS.

VRAIE COPIE,

JA. SHEPHERD, Sheriff du district de Québec.

EXTRAIT DES MINUTES DU CONSEIL,

LE 27 JANVIER, 1789.

RÉSOLU,

"**Q**UE le Comité est d'Opinion qu'aucune Partie poursuivante se trouvant lésée dans aucune des Cours des Plaidoyers-communs, et qui ne pourra pas s'en faire relever dans le cours ordinaire d'Appel, pourra sur une Représentation de son Affaire s'adresser à la Législation pour passer une Loi afin d'empêcher un pareil Défaut à l'avenir.

"Qu'il ne paroît pas encore que la Situation d'aucune des Parties poursuivantes dans la Cour des Plaidoyers-communs de Montréal rende telle Interposition de la Législation nécessaire actuellement.

"Que quelques proportionnées qu'étoient les Loix de la Province antécédemment à la Révolution en Amérique, à la Sûreté et à l'Intérêt des Sujets de sa Majesté dans cette Colonie, l'Evénement de la division de l'Empire exige, pour l'Administration effective de la Justice parmi les Sujets de sa Majesté dans cette Province, qu'il soit statué une Loi ou une Ordonnance pour obliger les Défendeurs dans les Discussions Civiles, à donner Caution, afin que ceux qui se cachent dans la Province ou qui s'enfuient dans les Etats Américains ou autre Part, ne puissent se soustraire à la Justice.

"Qu'afin de pourvoir plus efficacement à cet objet par une Loi adaptée à la Condition Locale des différens Districts, une Copie de ces Résolutions doit être transmise aux Sheriffs des dits Districts, en leur enjoignant de prendre les moyens de les faire connoître aux Habitans des Baillages respectifs."

(Signé)

J. WILLIAMS.

Chambre du Conseil, QUEBEC, }
27 Janvier, 1789. }

VRAIE COPIE,

Bureau du Sheriff, MONTREAL, }
2 Fevrier. 1789. }

EDWD. WM. GRAY, Sheriff du District de MONTREAL.

POETS CORNER.

On seeing the following Lines Eras'd in a Volume of POPE,
BELONGING TO AN IRISH PRIEST.

"For modes of faith let graceless zealots fight;
He can't be wrong, whose life is in the right."

SOME ranc'rous begot, fir'd with holy zeal,
Vindictive drew the direful fatal steel;
Eras'd those lines, by God himself inspir'd,
And by the deed, no doubt, to heav'n aspir'd;
With pious joy beheld the mangled part,
And with'd a poignard in the author's heart.
Yet grieve not, POPE, at this ungen'rous stroke,
Which, nor thy verse, nor manners could provoke;
All ranks, all ages shall thy lines adore,
When PRIESTS and BIGOTS shall exist no more.

GENERAL POST-OFFICE
For the British Provinces in North America.
QUEBEC, 12th February, 1789.

A Mail for England will be closed at this Office on
Monday the 9th of March at four o'clock in the afternoon; it will be forwarded
from Montreal on Thursday the 12th of that month, to be put on board His Majesty's Packet-
boat which will sail from New-York for Falmouth on Wednesday the 1st of April.
HUGH FINLAY, Deputy Post Master General.

For SALE by Private Contract,



AN exceeding good FARM, situate at River
du Cap, on the South side of the River St. Lawrence, containing
four acres in front by forty in depth, with a dwelling House thereon erected:
Also the FIEF or SEIGNIORY of Point au Pere, situate in the
Parish of Rimousky, containing three quarters of a league in front, the best
adapted in the Province for the Indian Trade, and contains very valuable
Fishes and other advantages too tedious to enumerate.—For particulars
apply to Mr. ALEXANDER McLINNAN, of Kamouraska, or the subscribing Notary.—The
said Mr. McLINNAN has also to be Let at Kamouraska, an exceeding good Dwelling-house and
Stable, with the whole or part of his Farm.—Possession will be given on the first of May next.
QUEBEC, February 2, 1789. CHA. STEWART.

THE Subscriber hereof, Deputy Provincial Surveyor,
residing in the parish of St. Thomas, on the River du Sud below Quebec, returns
his grateful thanks to his Friends in particular, and to the Public in general, for the uncom-
mon encouragement he has hitherto been favour'd with in the Surveying business; he begs
a continuance of their favour in that business, and they may be assured that their Commands
shall be executed with his usual accuracy, diligence and satisfaction.

But as the Winter season is generally too severe for the Surveying business, he begs leave to
acquaint his Friends and the Public, That he will, during the Winter season, teach a few young
Gentlemen (not exceeding six at a time) any of the following branches of Mathematics, ei-
ther in French or English: EUCLID'S ELEMENTS OF GEOMETRY, TRIGONOMETRY both
Plain and Spherical, ALGEBRA, ASTRONOMY, CONIC SECTIONS, GEOGRAPHY, or the
use of the GLOBES and MAPS, MENSURATION, GAUGING, GUNNERY, FORTIFICATI-
ON, ARCHITECTURE, DIALLING, MECHANICS, NAVIGATION, SURVEYING in all its
branches both in Theory and Practice, &c.

Also, BOOK-KEEPING, according to the latest and most approved method.

TERMS.

The above Branches will be taught for Five Guineas each, half of which to be paid at en-
trance, and the other half when the Branch is learn'd. The Learner (if required) may be
examined by any competent Judge of Mathematics.—During the time they will be learn-
ing any of the above Branches, he will board them, at half Joe per Month, or if they chuse,
they may board elsewhere, the neighbourhood being very convenient for that purpose.

N. B. SURVEYING, if learn'd both in theory and practice, will be taught for Twenty
Guineas (board included.)

Such as are not sufficiently versed in common Arithmetick to commence any of the a-
bove branches, need not apply.

St. Thomas, 6th January, 1789.

JEREMIAH Mc. CARTHY.

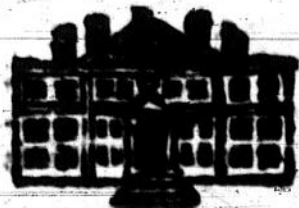
C. C. HALL & Co

INFORM the Public that they have discontinued the Sale of
their Merchandize at Auction, and have again opened Store, where they will sell either whole-
sale or retail as formerly: And as they are determined to dispose of the stock they have on hand
by the first of May next, in order to make room for a large and general assortment of Goods
which they expect from England by the first ships, they will sell what now remains at the
most reasonable prices for ready money.—An allowance also of one shilling in the pound (or
five per cent.) will be made to all those who purchase for forty shillings or upwards.

The GOODS consist principally of the following Articles;

A Fashionable assortment of Stormont and
striped chintz; calicoes, printed mus-
lins, India patches, printed linsens and cot-
tons, chintz furnitures and shawls;
Elegant pocket handkerchiefs, with an assort-
ment of light and dark fancy do.
Cotton handkerchiefs; a variety of silk do.
Irish linen, ell-wide Irish sheeting, dowlas, can-
vas and Russian drabs;
Yard-wide jaconet muslin handkerchiefs;
Superfine book do. bordered lawn do.
Plain, striped, spotted, sprigged, and check-
ed lawn of all widths;
Fashionable tamboured muslin aprons & hand-
kerchiefs; striped bed tick; a variety of
furniture checks; corded & figured dimity;
Bordered mock quality coats; white calicoes;
and striped holland; superfine broad cloths;
Satin, florentine, velvets, and white jean;
An elegant assortment of silk waistcoat shapes;
Ready made velveret and white dimity vests,
and Nankeen breeches;
Elegant, figured and plain brocaded silks and
fattins; ell and 1/2 wide of all colours;
Tammyes, durants and calimancoes;
Durant and tammy quilted petticoats of all
widths; Silk cloaks and cardinals;
Crapes, bombazeens and moreens;
A fashionable assortment of ribbons & gauzes;
Black silk lace; mens buck, doe, woodstock
and tanned leather gloves;
Mens coloured silk hose; womens black worst-
ed do. Mould and dipt candles, with a va-
riety of other articles.

To be LET for the 1st May next,



THAT large, commodious, and well-situated
House in the Upper-town of Quebec, making a corner on St. John
and Palace-streets; at present occupied by Hugh Ritchie, Taylor. For
further particulars apply to the Proprietor FRANÇOIS ROY, in St.
Valier's street St. Roch.

A LOUER pour le 1^{er} Mai prochain,

UNE grande et commode Maison, très bien située dans la
Haute-ville de Québec, faisant le coin des rues St. Jean et du Palais, maintenant occupée
par Hugh Ritchie, Tailleur. Pour les particularités on s'adressera à FRANÇOIS ROY propri-
étaire, dans la rue St. Valier à St. Roc.

BUREAU du CONSEIL, 9me. Fevrier, 1789.

Proces Verbal lu en Conseil et qui doit y être considéré.

DISTRICT DE QUEBEC.

PROCES VERBAL de Jean Renaud, Ecuyer, Grand Voyer pour le District de Québec,
en date du 31me. Mai, 1788, qui ordonne un chemin du Roi à la quatrième concession de la
paroisse de St. Michel, nommée Maska, et d'une route sur l'alignement de St. Charles,
depuis le dit chemin du Roi jusqu'à celui de la hêtrière ou troisième concession de St. Charles.

TOUS ceux qui peuvent être intéressés au Proces Verbal ci-dessus mentionné, sont par ces pré-
sentes avertis qu'il sera pris en considération par son Excellence le Gouverneur et le Conseil,
Samedi le 14 Mars, 1789, et homologué s'il n'est point allégué des raisons suffisantes au contraire.

ALL persons whom it may concern are to take notice, that the Proces Verbal above men-
tioned will be taken into consideration by his Excellency the Governor and the Council,
on Saturday the 14th. day of March, 1789, and ratified, if no sufficient cause be shewn to
the contrary.
J. WILLIAMS.

A VENDRE,

AUX Termes les plus raisonnables, ou à constitut, une
Maison de 63 pieds de front avec un grand Jardin, joignant à celle des Demoiselles
Desroches dans la rue St. Louis. Pour plus amples informations il faut s'adresser, à JAMES
GRAY, Marchand.

BUREAU DE POSTE GENERAL

Pour les Provinces Britanniques dans l'Amérique Septentrionale.

QUEBEC, 12 FEVRIER, 1789.

IL sera clos à ce Bureau Lundi le 9 de Mars à 4 heures du soir,
une Maille pour l'ANGLETERRE. Elle sera acheminée de Montréal Jeudi le 12 du dit mois,
pour être mise à bord du Paquebot qui fera voile de la Nouvelle-York pour Falmouth, Mercredi
le 1er. Avril.
HUGH FINLAY, Député Directeur Général de la Poste.

A VENDRE de Gré-à-gré,

UNE très bonne FERME, située à la Rivière du Cap, du
côté du Sud du Fleuve St. Laurent, contenant quatre arpens de front sur quarante
de profondeur, avec une Maison dessus construite: Aussi le FIEF ou SEIGNEURIE de la
Pointe au Pere, située dans la paroisse de Rimousky, contenant trois quarts de lieue de front,
très bien adaptée pour la Traite avec les Sauvages et contient des Pêches très valables, et au-
tres avantages dont le détail seroit trop ennuyeux.—Pour les particularités il faut s'adresser à
Mr. ALEXANDRE McLINNAN, de Kamouraska, ou au Notaire soussigné. Le dit Sieur Mc-
LINNAN a aussi à LOUER une bonne MAISON et écurie, avec toute ou partie de la FERME.
On donnera possession au premier de Mai prochain.
QUEBEC, 2 Fevrier, 1789. CHA. STEWART.

LE SOUSSIGNE', Député Arpenteur Provincial,
résident à St. Thomas sur la Rivière du Sud, fait ses sincères remerciemens à ses amis
en particulier et au Public en général, de l'encouragement non commun dont il a été jusqu'à
présent favorisé dans sa profession d'Arpenteur: Il en sollicite la continuation, et l'on peut être
assuré que les ordres qui lui seront donnés seront exécutés avec l'exactitude, la diligence et la satis-
faction ordinaires.

Mais comme l'hiver est ordinairement trop rude pour l'arpentage, il informe ses amis et le
Public, que durant cette saison il enseignera à un petit nombre de jeunes Messieurs (n'excédant
pas six à la fois) aucune des branches de Mathématique suivantes, soit en François ou en An-
glois, savoir: les ELEMENS d'EUCLIDE, ou la GEOMETRIE, la TRIGONOMETRIE, les
SECTIONS CONIQUES, la GEOGRAPHIE, l'usage des GLOBES et des CARTES, le MESU-
RAGE, le JEUGEAGE, la CANONERIE, la FORTIFICATION, l'ARCHITECTURE, la GNO-
MONIQUE, les MECHANQUES, la NAVIGATION, l'ARPEMENT dans toutes ses branches,
tant en théorie qu'en pratique, &c.

Il enseignera aussi à tenir les LIVRES de COMPTES suivant la méthode la plus nouvelle et la
plus approuvée.

CONDITIONS.

Les susdites branches seront enseignées pour cinq Guinées chaque, dont moitié sera payée à
l'entrée, et l'autre moitié lorsque l'étudiant aura appris la branche qui lui sera enseignée. Il
poura (si on le requiert) être examiné par un juge compétent de Mathématique.— Dans le
cours de ses études l'étudiant sera logé chez le Soussigné à quarante shellins par mois, ou, s'il
veut, il se mettra en pension ailleurs, le voisinage étant très commode pour cet effet.

N. B. Ou pourra apprendre l'Arpentage en théorie et pratique pour vingt Guinées (pen-
sion comprise.)

Ceux qui ne sont pas suffisamment versés dans l'Arithmétique ordinaire pour com-
mencer à apprendre quelques-unes des susdites branches, n'ont pas besoin de se présenter.

St. Thomas, 6me Janvier, 1789.

JEREMIAH Mc. CARTHY.

C. C. HALL & COMPAGNIE,

INFORMENT le Public, qu'ils ont discontinué la vente de leurs
Marchandises par encan, et qu'ils ont de rechef ouvert leur boutique où ils vendront soit
en gros ou en détail comme auparavant; et comme ils sont résolus de disposer de ce qui leur
reste d'ici au premier Mai prochain, afin de faire place pour un assortiment général de Marchan-
dises qu'ils attendent d'Angleterre par les premiers vaisseaux, ils vendront ce qu'ils ont mainte-
nant aux prix les plus raisonnables pour argent comptant. On fera aussi une allowance d'un she-
lin par pound ou 5 par cent à tous ceux qui achèteront pour quarante shellins ou au-dessus.—
Le détail des effets n'ayant pu avoir place dans cette Gazette, sera inséré dans la prochaine.

Les MARCHANDISES consistent principalement en

UN assortiment à la mode d'Indiennes de
Stormont; Idem rayés; Calicos;
Mousselines imprimées; Patrons de Robes de
Cotton de Perse; Toilets Cottons imprimés;
Indiennes à meubles; Shâles, Mouchoirs de
poche élégans, avec un assortiment idem de
gout couleur foncée et claire;
Mouchoirs de Cotton, et une variété idem de
Soie; Toiles d'Irlande;
Toiles d'Irlande de d'ell de large pour faire des
draps; Toiles de Morlaix;
Toiles de Russie grosses et fines; Mouchoirs de
Mousselines Jaconnettes de verge de large;
Idem à cahiers superfins; do. de Linné bordés;
Linsens de toutes largeurs unies, rayés, mouche-
tés, brodés et carrautés, de toutes largeurs;
Mouchoirs et Tabliers de Mousseline tam-
bourée à la mode;
Une variété d'étoiles carrautés pour meubles,
Coutil rayé à lit; Basins cordés et figurés;
Jupes en imitation de qualité brodées; Calicoes
blancs; Etoffes rayées de Hollande;
Draps larges superfins; Sattins; Fl. reatins;
Velours de Cotton; Gincos blancs;
Un très élégant assortiment de patrons de Soie
pour vestes; Vestes de velveret et de basins
toutes-faites; Culottes de Nankin;
Soies et Sattins brodées, figurées et unies, de
toutes couleurs de 1/2 et 3/4 d'ell de large;
Etamines; Durantes et Calemandes;
Jupes piquées de Durante et d'étamine, de ton-
tes largeurs; Mantes de Soie et Cardinaux;
Crêpes; Bombasins; Morines; un assorti-
ment de Rubans et Gazes à la mode;
Dentelles de Soie noires; Gands à hommes
de chevreuil, de peau de bouc, de cuir tanné
et de Woodstock; Bas de soie de couleur à
hommes; Idem noirs à femmes;
Chandelle monlée et à la baguette, avec une
variété d'autres articles.

MR. ETIENNE NIVAR ST. DIZIER, ancien Marchand de
Montréal, ayant acquis par Contrat devant Me. Antoine Foucher, Notaire Royal à
Montréal, le 23 Janvier présent mois, la terre et ses dépendances de Joseph Sican et de Marie
Louise Fortin son épouse, sise au village du Sault au Récollet, distante de trois lieues de
Montréal, dont il doit perfectionner le paiement du prix d'achat le premier Mars prochain:
Donne avis à toutes personnes quelconques qui ont des droits ou prétentions sur les dits biens,
par hypothèque ou autrement, d'en donner avis au dit Me. Foucher, Notaire, ou à Gabriel
Franchère, Ecuyer, un Syndic des créanciers du dit Sican, demeurant à Montréal, rue St. Paul,
sous la dite date premier Mars prochain, faute de quoi le dit St. Dizier se prévaut du pré-
sent avertissement, et videra ses mains au restant à payer sur le prix de son acquisition.
MONTRÉAL, le 26 Janvier, 1789.